



## FORCEREPUBLICAINE

# RÉNOVER NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL POUR DEVENIR LA PREMIÈRE PUISSANCE EN EUROPE

La France doit s'inscrire résolument dans une **perspective d'avenir et de progrès**. Elle surmontera les épreuves qu'elle traverse, dès lors qu'elle décidera de croire en son destin et de refuser toute forme de fatalité en faisant appel à la **responsabilité et à l'initiative individuelle et collective** pour engager un **renouveau économique et social**. L'État doit mettre en place les **conditions conciliant un modèle économique dynamique et un modèle social responsable, équitable et soutenable dans la durée**. Les propositions que nous faisons<sup>1</sup> posent pour la France les bases d'un nouveau modèle de société.

## RELEVER LE DÉFI DE LA COMPÉTITIVITÉ

### 1 - Nous remobiliserons la force de travail en levant le verrou des 35 heures.

- **Dans le secteur marchand, lever le verrou des 35 heures par le biais d'accords d'entreprise** qui définiront le seuil effectif de déclenchement des heures supplémentaires, l'annualisation ou la modulation du temps de travail et la compensation salariale éventuelle<sup>2</sup>.
- **Dans le secteur public, augmenter le temps de travail de 35 à 39 heures.** Une politique salariale de revalorisation sera mise en place dans le secteur public, en recyclant une partie des économies réalisées du fait des suppressions d'emplois. Cette démarche permettra de réduire les effectifs dans la fonction publique, de l'ordre de 10%.

### 2 - Nous baisserons rapidement les charges et impôts pesant sur les entreprises

- **Baisser les charges pesant sur le travail de tous les emplois** pour redonner des marges de compétitivité prix et d'investissement à toutes les entreprises.
- **Alléger fortement les prélèvements pesant sur les entreprises**, réduire le taux de l'IS de façon à nous aligner sur les pays Européens comparables et supprimer 15Md€ de taxes diverses pesant sur les entreprises<sup>3</sup>.
- **Revoir le mécanisme de revalorisation du SMIC** afin qu'il prenne en compte la pression concurrentielle internationale pour donner une référence directrice non inflationniste à l'ensemble de la négociation salariale.

### 3 - Nous simplifierons le code du travail

- **Refonder le code du travail sur ce qui relève des normes sociales fondamentales** et renvoyer le reste des dispositions à la négociation en entreprise.

- **Introduire le motif de réorganisation de l'entreprise<sup>4</sup> dans les procédures de licenciement collectif** pour permettre aux entreprises qui doivent s'adapter en permanence de rester compétitives.

### 4 - Nous relèverons les seuils sociaux

- **Relever les seuils sociaux** de 10 à 50 salariés et de 50 à 100 salariés, et donner la possibilité aux accords d'entreprise de fixer l'architecture et les modalités de consultation des instances.

### 5 - Nous développerons la formation en alternance et améliorerons l'efficacité de l'indemnisation chômage pour favoriser le retour à l'emploi

- **Faire de l'alternance la voie d'entrée privilégiée des jeunes dans le monde du travail** en permettant aux entreprises de déduire le coût de financement des apprentis de leur budget de formation et en confiant aux branches professionnelles l'élaboration des référentiels métiers.

## REDRESSER NOS FINANCES PUBLIQUES

Depuis 30 ans, nous assistons à la dérive de la dépense publique qui étouffe le dynamisme de notre économie en entretenant une pression fiscale insupportable. De plus aucun de nos grands régimes de protection sociale n'est à l'équilibre. Nous devons impérativement **faire baisser les charges** pour gagner rapidement en compétitivité, **rendre du pouvoir d'achat aux Français** en diminuant progressivement les impôts et **commencer à réduire notre endettement** pour nous redonner les moyens d'investir pour l'avenir.

### 1 - Nous réduirons le poids du secteur public

- **Réduire progressivement le poids des fonctions publiques** par le passage des fonctions publiques à 39 heures hebdomadaires.

<sup>(1)</sup> Cette note reprend les principales propositions de Force Républicaine détaillées dans « Le défi de la compétitivité » juin 2014 et « Cinq engagements pour redresser nos finances publiques et libérer la croissance » septembre 2014

<sup>(2)</sup> Pour les entreprises de moins de 50 salariés, ces accords seront négociés au niveau de chaque branche.

<sup>(3)</sup> 15Md€ pour le secteur marchand en France vs. 2 Md€ en Allemagne (cotisations FNAL, versement transport, taxes CNSA, taxe sur les véhicules de tourisme...)

<sup>(4)</sup> Cette pratique existe en Allemagne et au Royaume-Uni



- **Recentrer les missions du service public** en passant en revue systématiquement les subventions aux personnes, aux entreprises et aux associations et en éliminant celles dont l'efficacité est faible.
- 2 - Nous réformerons le cadre d'action des collectivités territoriales**
- **Ramener le nombre d'échelons des collectivités territoriales de 4 à 2** en clarifiant le partage des compétences entre ces deux échelons territoriaux et l'État.
  - **Maîtriser les dépenses des collectivités territoriales** en limitant leur possibilité d'augmenter les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) et en encadrant leurs effectifs.
  - **Réduire les subventions de l'État aux collectivités territoriales** en revoyant en profondeur le régime des transferts de l'État.
  - **Alléger l'ensemble des normes que le législateur a imposées, dans le plus grand désordre, aux collectivités** depuis plus de vingt ans.
  - **Réviser le partage actuel des compétences** entre l'État et les collectivités.
  - **Mettre un terme à la pratique française de décentralisation** qui veut que l'État transfère des compétences aux collectivités territoriales, mais qu'il continue à définir dans le moindre détail leurs modalités d'exercice.
- 3 - Nous garantirons l'équilibre des comptes sociaux**
- **Reporter, pour sauver le régime général des retraites, l'âge légal de la retraite à 65 ans.** L'évolution de l'espérance de vie sera prise en compte dans l'ajustement de l'âge légal de départ en retraite.
  - **Assurer l'équilibre de la branche maladie** tout en protégeant les acquis fondamentaux.
  - **Renforcer l'efficacité de l'indemnisation chômage en plafonnant les allocations** afin que le taux de remplacement net n'excède pas un niveau de 75%, **en introduisant une dose de dégressivité** et **en engageant une réforme en profondeur de la formation professionnelle** pour assurer la formation et l'orientation des demandeurs d'emploi vers les métiers porteurs.
- **Supprimer l'AME et la remplacer par une dispense temporaire de frais de santé**, limitée (hors mineurs) aux urgences et aux maladies graves ou contagieuses et pouvant être obtenue dans les hôpitaux publics et établissements agréés, sous réserve d'un examen de la situation du séjour.
  - **Veiller à l'équilibre de la branche famille**, dont dépenses et recettes doivent se compenser tout en maintenant une politique familiale efficace garante d'un dynamisme démographique vital pour la France.
- 4 - Nous conduirons une politique fiscale cohérente avec le redressement des finances publiques et la compétitivité de notre économie**
- **Revoir la fiscalité du capital**, en poursuivant un objectif assumé de compétitivité pour inciter les entrepreneurs et les investisseurs à venir et à se développer en France, et pour soutenir le financement de l'économie.
  - **Réorienter l'épargne vers le financement des entreprises** en limitant les aides fiscales à l'épargne courte.
  - **Renforcer les dispositifs incitatifs à l'investissement direct** dans les PME selon des modalités utilisées avec succès dans d'autres pays européens.
  - **Supprimer l'ISF** qui fait fuir les capitaux et fragilise le capital des entreprises ETI.
  - **Supprimer les droits de mutation à titre onéreux** couramment appelés « frais de notaires ».
  - **Engager progressivement un abaissement de la fiscalité des revenus des ménages** au fur et à mesure que la politique d'offre portera ses fruits en relançant la croissance et l'emploi.
  - **Prendre un engagement de stabilité** pour rendre la politique fiscale de nouveau prévisible pour les contribuables, particuliers comme entreprises, en excluant toute rétroactivité de la loi fiscale.
- 5 - Nous renforcerons le pilotage et l'évaluation des dépenses publiques**
- **Inscrire l'équilibre des finances publiques, y compris les finances sociales, dans la Constitution.**
  - **Mettre en place une évaluation récurrente des principales politiques publiques** qui devra être prise en compte a minima tous les trois ans pour décider de reconduire ou non, éventuellement amendées, ces politiques au vu de leur efficacité.

Le premier chiffrage aboutit en 5 ans à 110Md€ d'économies. Il montre que l'on peut revenir à l'équilibre et ainsi assainir durablement les finances publiques en 5 ans. Il nous faudra conduire ces réformes avec courage et détermination sur la durée du quinquennat. Le retour à la croissance et à l'emploi passe par là. C'est le prix de notre souveraineté future et donc de notre liberté. C'est ce qui permettra à la France de devenir la première puissance Européenne dans 10 ans.